

CALENDRIER DE LA PROCÉDURE DE MOBILITÉ PRINTEMPS 2022

Étapes	Date
Publication de la liste des postes sur <i>BO Agri</i>	Mardi 1 ^{er} mars 2022
Date limite de candidatures pour tous les agents (externes et internes au MAA)	Jeudi 31 mars 2022
Fermeture du portail AgriMob de télécandidature	Jeudi 31 mars 2022 minuit
Délais d'enregistrement des candidatures externes présélectionnées dans Agorha	Du jeudi 31 mars au jeudi 14 avril 2022
Le chef de service (UO) saisit dans Agorha les avis et classements sur les demandes de mobilité relatives à sa structure	Du vendredi 15 avril au lundi 25 avril 2022
Les Igaps et assistantes saisissent dans Agorha les avis sur les candidatures des agents externes retenus par les structures recruteuses	Du mardi 26 avril au vendredi 29 avril 2022
Communication aux agents candidats du classement individuel – motivation communiquée sur demande expresse de l'agent auprès de la structure recruteuse / UO	Lundi 2 mai 2022
Réunion décisionnelle n° 1	Mardi et mercredi 7 et 8 juin 2022
Publication des résultats de la réunion décisionnelle n° 1	Mercredi 15 juin 2022
Réunion décisionnelle n° 2 (avec arbitrage final)	Mardi 28 juin 2022
Publication des résultats de la réunion décisionnelle n° 2	Jeudi 30 juin 2022
Date de prise de poste de principe	1 ^{er} septembre 2022 (décalage possible jusqu'au 1 ^{er} novembre 2022)